

# Le compte national prévisionnel de l'agriculture en 2015 <sup>(1)</sup>

(Estimation au 20 novembre 2015)

Avertissement .....	49
Résumé .....	51
Définitions .....	52
I - La production .....	55
1 - La production au prix du marché (hors subventions) .....	55
2 - Les subventions sur les produits .....	57
3 - La production au prix de base .....	58
II - La production par famille de produits .....	59
1 - Les céréales .....	59
2 - Les plantes industrielles .....	60
3 - Les fruits et légumes .....	61
4 - Les vins .....	62
5 - Le bétail .....	63
6 - Les produits avicoles .....	64
7 - Les autres produits animaux .....	64
III - Les consommations intermédiaires .....	65
IV - La valeur ajoutée .....	68
V - Le revenu des facteurs de la branche agricole .....	69
VI - Le revenu de la branche agricole .....	71
Annexe - Le compte prévisionnel de l'agriculture en 2015 .....	73

(1) Ce rapport a été préparé à la division Agriculture de l'Insee par Hélène CASSET-HERVIO et Guillaume LUBATTI, avec la collaboration du SSP.



## AVERTISSEMENT

À la demande de la Commission européenne, Eurostat publie au mois de décembre de chaque année un **compte prévisionnel** de la branche Agriculture pour l'ensemble de l'Union européenne. Afin qu'il soit analysé avec les experts concernés préalablement à sa publication dans un cadre européen, le compte français prévisionnel est présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation de décembre. Son établissement repose sur un suivi statistique agricole auquel participent le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole.

Ce **compte prévisionnel** de l'agriculture pour 2015 a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 20 novembre 2015.

En particulier, les prévisions de prix concernant les récoltes 2015 reposent sur une **estimation** de la campagne de commercialisation qui se poursuit par exemple jusqu'en juin ou juillet 2016 pour les grandes cultures, au-delà pour les vins.

De même, les informations relatives aux consommations intermédiaires, aux subventions et à l'évolution du volume de l'emploi agricole sont à cette date **incomplètes**.



## RÉSUMÉ

Pour l'année 2015, la **production de la branche agricole** hors subventions se replierait en volume (- 1,5 %). Cette baisse s'accompagnerait d'un redressement du prix (+ 1,9 %), se traduisant par une légère hausse en valeur (+ 0,4 %).

Les **productions végétales** reculent en volume (- 3,4 %). C'est le cas pour le maïs, les oléagineux, les fruits et légumes, qui ont pâti de conditions climatiques défavorables. Les récoltes diminuent également pour la betterave et pour la pomme de terre qui retrouve des valeurs plus habituelles. En revanche les récoltes progressent pour les céréales hors maïs, les protéagineux et les vins pour eau-de-vie. Le prix des productions végétales augmente (+ 7,0 %), particulièrement ceux de la pomme de terre et des fruits et légumes. Seuls les protéagineux enregistrent une baisse de leur prix.

Les **productions animales** poursuivent leur remontée en volume (+ 1,3 %). La hausse est la plus marquée pour les gros bovins, les veaux et la volaille. Par contre, les volumes produits diminuent pour les ovins-caprins. Le prix de la plupart des produits animaux reculent (- 5,7 % au total), avec une baisse particulièrement importante pour les porcins et le lait dans un marché en difficultés. Le prix de l'œuf, lui, poursuit sa hausse.

Les **consommations intermédiaires** se réduisent (- 1,3 %) en volume. Les utilisations des différents produits évoluent comme les productions auxquelles ils se rapportent : baisse pour les engrais (- 2 %), augmentation pour l'alimentation animale (+ 1 %). Hors aliments intraconsommés, le prix des consommations intermédiaires est en baisse de 2,1 %, tiré par la chute du prix des produits énergétiques.

Depuis 2010, les subventions d'exploitation sont les principales aides directes à l'agriculture (plus de 80 % en 2015). Elles augmentent de 8,7 % en 2015.

Le **revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA)** augmenterait de 8,8 %, conséquence du net repli des consommations intermédiaires et d'une quasi stabilité de la production en valeur. La croissance du revenu des facteurs de la branche agricole par actif serait de 10,0 % en raison de la baisse tendancielle de l'emploi agricole. Compte tenu de la hausse du prix du PIB attendue (+ 1,1 %), le revenu des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels augmenterait de 8,8 % en 2015. Cette croissance soutenue confirme celle de 2014 et permettrait de dépasser le point haut de 2012.

### De la production de la branche agricole à la valeur ajoutée

	Valeur 2015 (en milliards d'euros)	Évolution 2015/2014 (en %)		
		Volume	Prix	Valeur
<b>Production hors subventions</b> (a)	<b>74,6</b>	<b>-1,5</b>	<b>1,9</b>	<b>0,4</b>
<b>Produits végétaux</b>	<b>44,1</b>	<b>-3,4</b>	<b>7,0</b>	<b>3,4</b>
Céréales	2,6	0,5	2,5	3,0
Oléagineux, protéagineux	0,2	-7,0	12,5	4,7
Betteraves industrielles	0,8	-13,0	3,0	-10,4
Autres plantes industrielles	0,5	-1,0	-1,0	-2,0
Fruits, légumes, pommes de terre	8,1	-5,7	24,6	17,5
Vins	12,3	-1,3	0,9	-0,5
Fourrages, plantes, fleurs	8,3	-7,9	7,6	-0,9
<b>Produits animaux</b>	<b>25,7</b>	<b>1,3</b>	<b>-5,7</b>	<b>-4,5</b>
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)	11,2	2,5	-3,0	-0,6
Volailles, œufs	4,8	1,7	-1,2	0,5
Lait et autres produits de l'élevage	9,7	-0,1	-10,7	-10,8
<b>Services</b>	<b>4,7</b>	<b>0,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>
Subventions sur les produits (b)	1,2	2,2	9,2	11,6
<b>Production au prix de base</b> (c) = (a) + (b)	<b>75,8</b>	<b>-1,4</b>	<b>2,0</b>	<b>0,5</b>
<b>Consommations intermédiaires</b> (d)	<b>45,7</b>	<b>-1,3</b>	<b>-0,7</b>	<b>-2,0</b>
<b>Valeur ajoutée brute</b> (e) = (c) - (d)	<b>30,0</b>	<b>-1,7</b>	<b>6,5</b>	<b>4,7</b>
<b>Consommation de capital fixe</b> (f)	<b>11,1</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,5</b>
<b>Valeur ajoutée nette</b> (g) = (e) - (f)	<b>19,0</b>	<b>-2,6</b>	<b>10,9</b>	<b>8,0</b>

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture arrêtés en novembre 2015

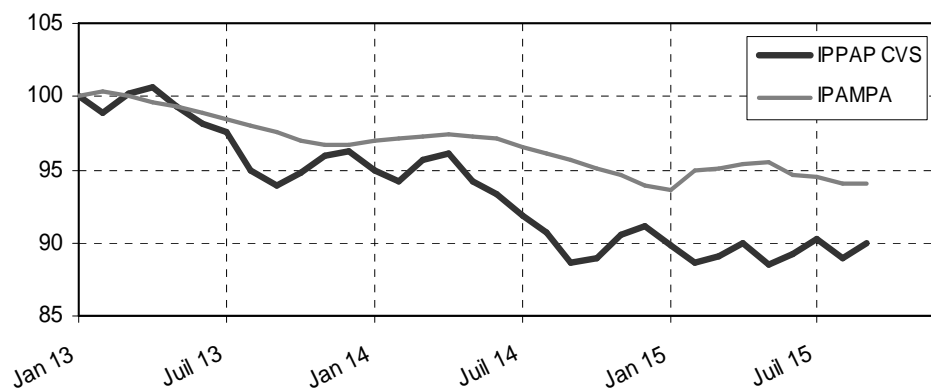
## Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.
- La **production de la branche agriculture est valorisée au prix de base**. Le **prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.
- Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et autres **subventions d'exploitation**. Les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Les autres subventions d'exploitation regroupent notamment les aides agro-environnementales, les aides pour calamités agricoles... Elles se substituent de plus en plus largement aux premières.
- La **valeur ajoutée brute** est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. La **valeur ajoutée nette** est égale à la valeur ajoutée brute diminuée de la consommation de capital fixe.
- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital. Notion voisine de l'amortissement, elle en diffère par le fait que les durées de vie des actifs sont des durées de vie économiques (et non fiscales) et que les actifs sont évalués à leur coût de remplacement (et non au coût historique utilisé en comptabilité privée). La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie.
- Deux indicateurs de revenu de la branche agriculture sont définis à partir des soldes comptables :
  - le "**revenu des facteurs de la branche agricole net**" (**RFBA**) est égal à la valeur ajoutée nette de la consommation de capital fixe + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production (dont impôts fonciers). Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein) : on obtient ainsi l'évolution du **revenu des facteurs de la branche agricole net par actif (RFBA/UTA)**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
  - le "**revenu net de la branche agricole**" (**RNBA**) est égal à : revenu des facteurs de la branche agricole net - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts - charges locatives nettes. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein) : on obtient l'évolution du **revenu net de la branche agricole par actif non salarié (RNBA/UTANS)**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
  - Les évolutions mesurées en **termes réels** correspondent aux évolutions à prix courants déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut.

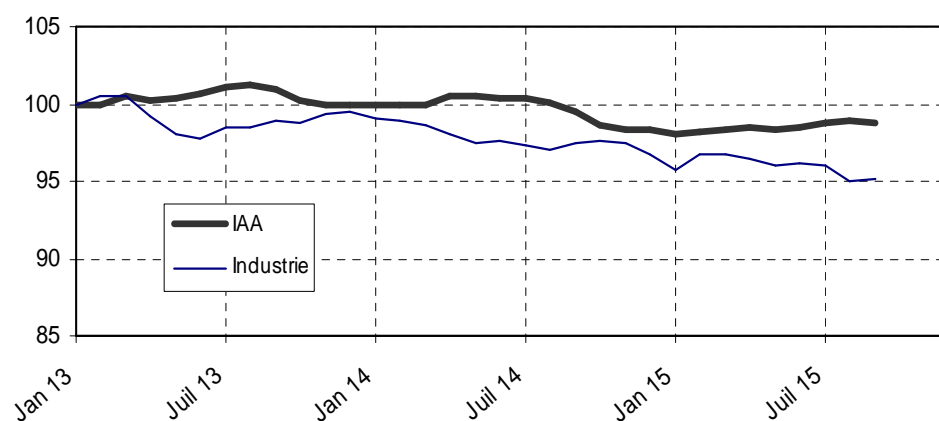
## Graphiques conjoncturels

**Graphique C.1 - Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA)**  
(indices mensuels - janvier 2013 = 100)



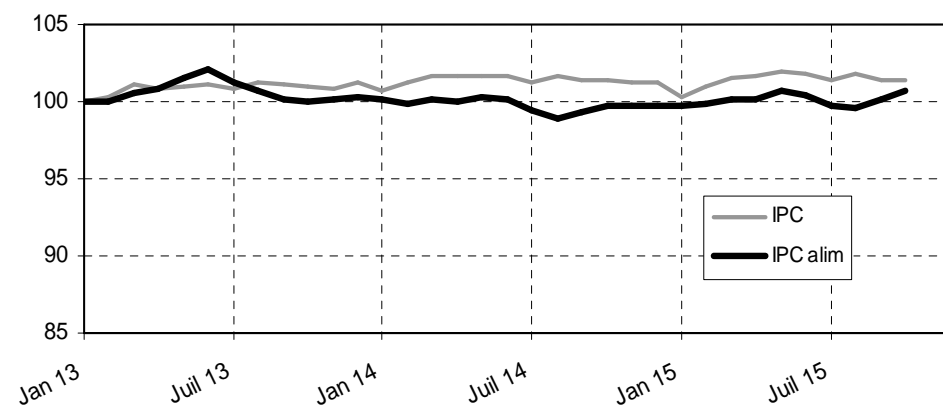
Source : Insee

**Graphique C.2 - Indice des prix de production de l'industrie française**  
Ensemble de l'industrie et IAA - marché français  
(indices mensuels - janvier 2013 = 100)



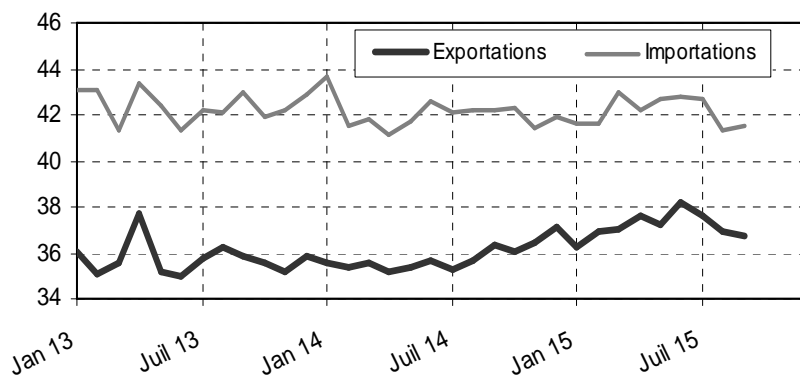
Source : Insee

**Graphique C.3 - Indice des prix à la consommation**  
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac  
(indices mensuels - janvier 2013 = 100)



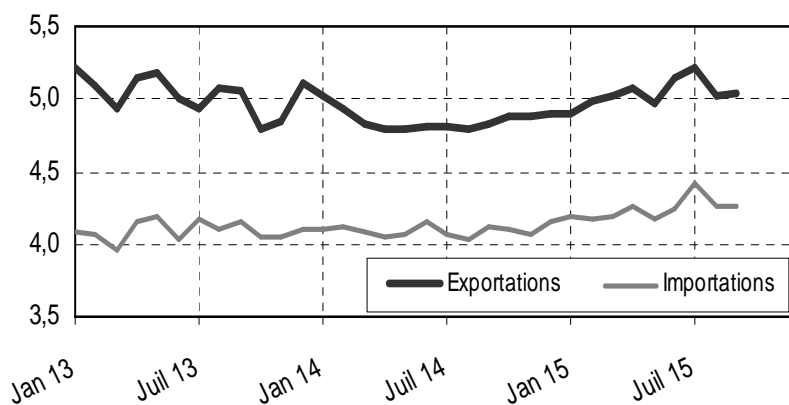
Source : Insee

**Graphique C.4**  
**Commerce extérieur - Ensemble (hors matériel militaire)**  
 Importations CAF-Exportations FAB  
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



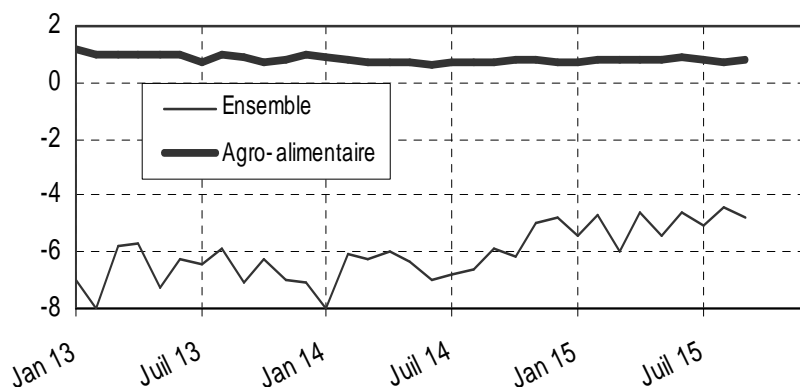
Source : Douanes

**Graphique C.5**  
**Commerce extérieur - Produits agroalimentaires**  
 Importations CAF-Exportations FAB  
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

**Graphique C.6**  
**Solde CAF-FAB du commerce extérieur**  
 Ensemble (hors matériel militaire) et produits agroalimentaires  
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes



# I. La production

## 1. La production au prix du marché

### *La production de la branche agriculture hors subventions*

	<i>Valeur 2015</i>	<i>Évolutions 2015/2014 (en %)</i>		
	<i>(en milliards d'euros)</i>	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Production hors subventions</b>	<b>74,6</b>	<b>- 1,5</b>	<b>+ 1,9</b>	<b>+ 0,4</b>
dont : productions végétales	44,1	- 3,4	+ 7,0	+ 3,4
productions animales	25,7	+ 1,3	- 5,7	- 4,5

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

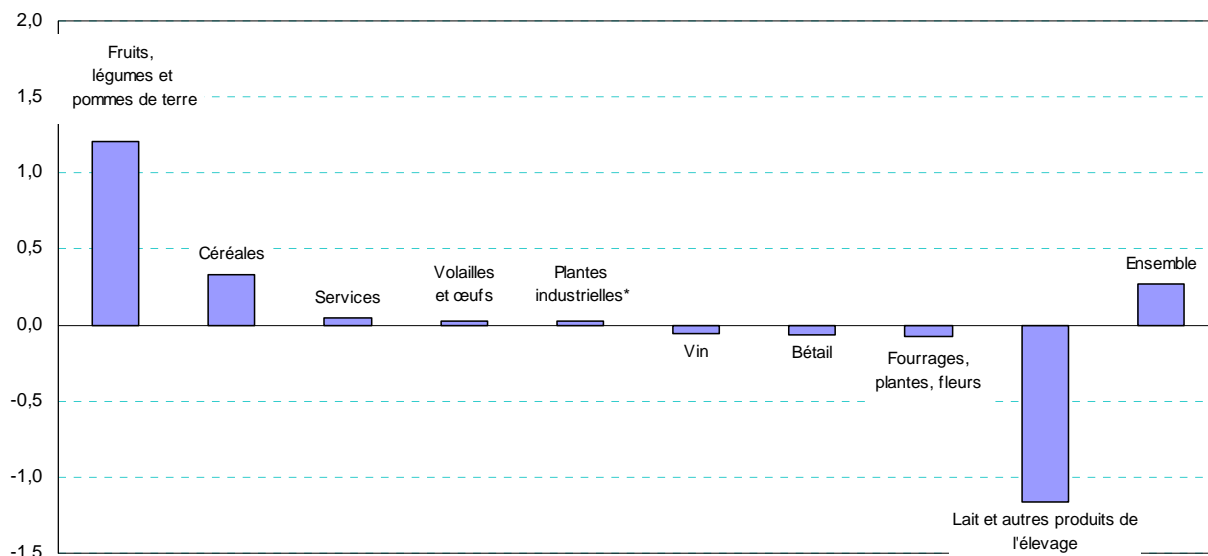
Le **volume** de la production agricole fléchirait en 2015 (- 1,5 %). Les productions végétales se replieraient après leur poussée un an plus tôt : maïs, oléagineux, betteraves, légumes, pommes de terre et vins d'appellation d'origine. Il augmente principalement pour les céréales hors maïs, les protéagineux et les vins pour eau-de-vie. Les productions animales poursuivraient leur remontée, à un rythme certes moins marqué : gros bovins, veaux, volailles et œufs.

Les **prix** hors subventions se redressent (+ 1,9 %), loin d'effacer toutefois leur érosion de 2013 et 2014. Le prix des productions végétales s'oriente à la hausse, tandis qu'il opère un retournement baissier pour les productions animales. Ils progressent notamment pour les oléagineux, les légumes (y compris pommes de terre), les fruits ainsi que les œufs. En revanche ils diminuent pour les protéagineux, les veaux, les porcins, les volailles ainsi que le lait.

Au total, la **valeur** de la production hors subventions progresserait ainsi légèrement (+ 0,4 %) avec une hausse de la valeur des productions végétales et un recul de celle des productions animales.

### **Graphique 1 : Production agricole hors subventions : variations entre 2014 et 2015**

En milliards d'euros



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

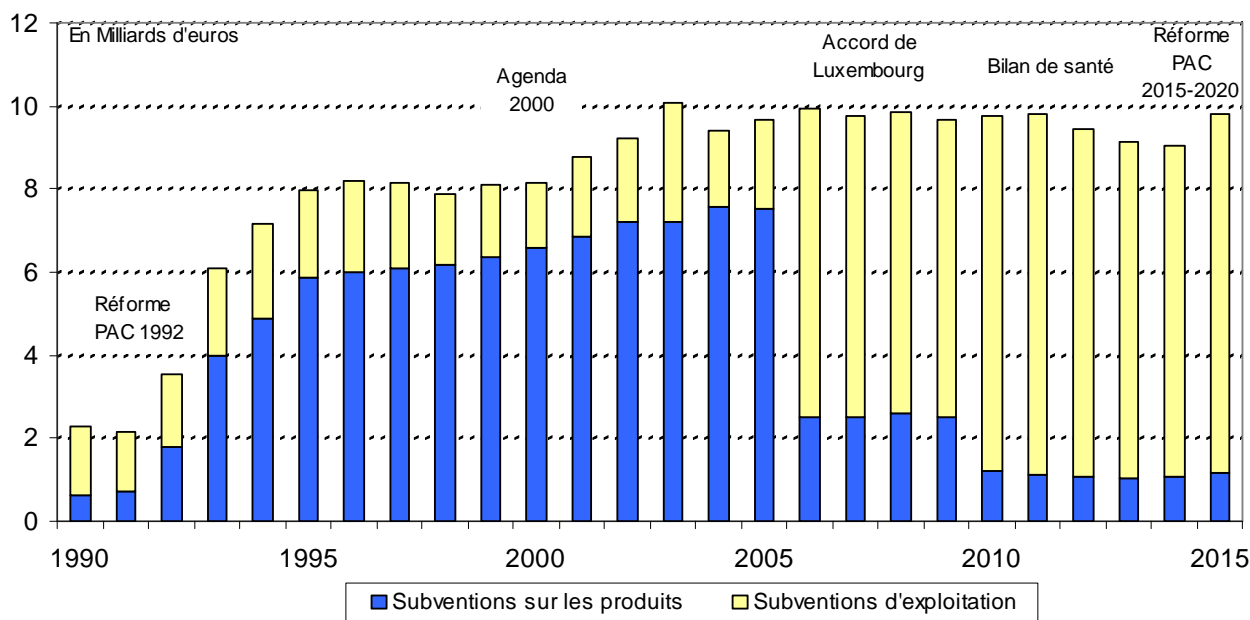
## Part de chaque groupe de produits dans l'ensemble de la production agricole en 2014 (en %)

Légumes	5,7	Légumes frais, pommes de terre
Céréales	14,8	Blé dur, blé tendre, maïs, orge, autres céréales
Fruits	3,6	Fruits frais
Services	6,3	Activités principales de travaux agricoles, activités secondaires de services
Produits avicoles	6,5	Volailles, œufs
Plantes industrielles	5,4	Oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves, autres plantes industrielles
Vins	16,6	Vins d'appellation d'origine, autres vins
Bétail	15,2	Gros bovins, veaux, ovins-caprins, équidés, porcins
Autres produits végétaux	11,2	Plantes fourragères (maïs fourrage, autres fourrages), plantes et fleurs
Autres produits animaux	14,2	Lait et produits laitiers, autres produits de l'élevage

## 2. Les subventions sur les produits

Une **nouvelle PAC** est entrée en vigueur en 2015. Comme dans le régime précédent, les subventions d'exploitation restent les principales aides à l'agriculture (cf. graphique 2).

**Graphique 2 : Évolution des subventions à l'agriculture**



En 2015, les subventions sur les produits augmentent de 11,6 % et certaines aides directes à la production sont réorientées. Les aides aux **productions végétales** sont les plus modifiées et l'ensemble augmenterait de 5,3 %. Les aides au tabac et au riz disparaissent alors que d'autres sont mises en place pour la production du chanvre, du houblon, des semences de graminées et de fruits et légumes destinés à l'industrie. La prime au blé dur de qualité et l'aide aux pommes de terre féculières sont maintenues. Dans le cadre du « plan protéines végétales », des aides au soja et aux semences de légumineuses fourragères viennent compléter les dispositifs précédents.

Les subventions aux **productions animales** augmenteraient de 13,9 %. La subvention la plus importante de cette catégorie reste la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) : + 2,4 %. Les aides aux ovins et caprins augmentent également. Par ailleurs, une aide à la production laitière est mise en place pour un montant de 90 millions d'euros.

En millions d'euros

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Subventions sur les produits*</b>						
sur les productions végétales	376,4	354,3	316,0	297,2	289,3	304,6
sur les productions animales	834,5	787,3	757,2	764,5	769,7	877,0
<b>Total</b>	<b>1 210,9</b>	<b>1 141,6</b>	<b>1 073,2</b>	<b>1 061,7</b>	<b>1 059,0</b>	<b>1 181,6</b>

\* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Offices agricoles

### 3. La production au prix de base

	<i>Valeur 2015</i> <i>(en milliards d'euros)</i>	<i>Évolution 2015/2014 (en %)</i>		
		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production hors subventions	74,6	- 1,5	+ 1,9	+ 0,4
Subventions sur les produits*	1,2	+ 2,2	+ 9,2	+ 11,6
<b>Production au prix de base</b>	<b>75,8</b>	<b>- 1,4</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>+ 0,5</b>

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse.

\*Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à celui de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

L'évolution de la production au prix de base est désormais très proche de celle de la production hors subventions en valeur comme en volume, compte tenu du faible poids atteint par les subventions sur les produits.

## II. La production par famille de produits

### 1. Les céréales

#### *Évolution 2015/2014 de la production au prix du marché*

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble</b>	+ 0,5	+ 2,5	+ 3,0
dont : blé tendre (56,5 %)*	+ 9,0	0,0	+ 9,0
maïs (21,9 %)*	- 27,0	+ 15,0	- 16,0
orge (14,1 %)*	+ 6,0	0,0	+ 6,0

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2014.

Les subventions ont presque totalement disparu dès 2010.

En 2015, la **valeur** de la production de céréales s'orienterait à la hausse (+ 3,0 %), du fait essentiellement d'un effet prix.

Le **volume** de l'**ensemble des céréales** ne s'accroît que de 0,5 %, rendements et surfaces évoluant peu. La hausse des céréales à paille (blé tendre, blé dur et orge) contraste avec une baisse pour le maïs. Les premières, récoltées principalement en été, ont en effet bénéficié de la douceur de l'hiver, suivi d'un printemps chaud et ensoleillé. Pour le **blé tendre**, la production atteint même un niveau historique après une quatrième hausse annuelle. Les rendements sont à un niveau record et les surfaces progressent également. Le **blé dur** progresse de 22,0 % après deux années de forte baisse. Les rendements sont en hausse ; la baisse tendancielle des surfaces de blé dur est jugulée et elles progressent davantage que celles en blé tendre, le rapport de prix lui ayant été favorable au moment des semis. Si les épisodes caniculaires associés à la sécheresse du début de l'été ont épargné ces cultures dont le développement était au demeurant déjà achevé, il en va autrement du **maïs** (grain), récolté à l'automne. Les mauvais rendements font chuter sa production de 27,0 %.

Le **prix** de la production de céréales ne se redresse que faiblement (+ 2,5 %) compte tenu de l'ampleur de leur baisse au cours de 2013 et 2014. Les incertitudes sur le climat hissent les cours au début de l'été : d'importants épisodes pluvieux ont menacé les récoltes de certains grands bassins producteurs nord-américains, pendant que l'Europe connaît une période de sécheresse et de canicule ; par ailleurs le phénomène saisonnier El Niño qui pourrait s'avérer particulièrement intense cette année fait craindre des pertes aux champs en Australie et en Asie. Les cours ont reculé sous l'effet du ralentissement de la croissance chinoise et de l'amélioration des perspectives de récolte mondiale. Pour le **blé tendre** et l'**orge**, le prix se maintiendrait au final au niveau bas de l'année précédente. Le **blé tendre** ne souffre pas cette année des problèmes de qualité qui avaient contribué à faire baisser le prix. Le prix du **blé dur** serait également stable avec une demande supérieure à l'offre, maintenant les cours à un niveau élevé. Pour le **maïs** en revanche, le prix augmente (+ 15,0 %) : le bilan est moins lourd qu'en 2014, les surfaces semées se réduisant aussi bien en Europe qu'aux États-Unis, alors que la demande est dynamique.

Les aides à la surface pour les grandes cultures ont disparu en 2010 suite au bilan de santé de la PAC.

## 2. Les plantes industrielles<sup>1</sup>

### Évolution 2015/2014 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subventions</b>	- 7,6	+ 8,8	+ 0,6
dont : oléagineux (60,8 %)*	- 8,0	+ 14,0	+ 4,9
protéagineux (4,6 %)*	+ 6,0	- 4,0	+ 1,8
betteraves industrielles (21,9 %)*	- 13,0	+ 3,0	- 10,4
Subventions sur les produits	ns	ns	ns
<b>Ensemble au prix de base</b>	- 7,3	+ 8,5	+ 0,6

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2014.

La **valeur** de la production d'**oléagineux** continuerait de se redresser (+ 4,9 %) mais demeurerait loin de son niveau de 2012. Son renchérissement fait mieux que compenser la baisse des volumes.

Sur un an, le **volume** se replie de 8 % pour s'établir à un niveau inférieur à sa moyenne quinquennale. Particulièrement importante en 2014, la récolte de **colza** diminue de 4,5 % en 2015, une baisse des surfaces se conjuguant avec de moindres rendements. Il en est de même pour le **tournesol** (- 21 %) dont les rendements ont particulièrement souffert du manque de pluie durant l'été. Le **prix** des oléagineux augmente (+14 %), sous l'effet de la baisse anticipée des récoltes à l'échelle mondiale et de la faiblesse des stocks. Les aides pour les oléagineux avaient disparu en 2010, mais une nouvelle aide pour la culture du soja est mise en place par la France en 2015 dans le cadre de la nouvelle PAC.

**Hors subventions** sur les produits, la valeur de la production de **protéagineux** progresse de 1,8 %. La récolte poursuit sa remontée grâce à une augmentation des surfaces. Les rendements eux diminuent nettement pour les **féveroles**, alors qu'ils progressent légèrement pour les **pois**. Le prix des protéagineux diminue pour la troisième année consécutive (- 4,0 %). Le montant total des subventions sur le protéagineux diminue. La valeur de la production au prix de base décroît de 0,4 %.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** enregistrerait une quatrième baisse consécutive (- 10,4 %), imputable cette année à une moindre récolte. En effet, les stocks importants issus de la campagne précédente ont incité à réduire les surfaces destinées à cette culture. La richesse en sucre devrait être aussi bonne qu'en 2014. Après avoir plongé au cours des deux dernières années en lien avec la baisse des cours mondiaux du sucre, les prix évolueraient peu.

<sup>1</sup> Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les "autres plantes industrielles" ; ce dernier poste regroupe notamment les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

### 3. Les fruits et légumes

#### Évolution 2015/2014 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subventions</b>	<b>- 5,7</b>	<b>+ 24,6</b>	<b>+ 17,5</b>
dont : fruits (38,7 %)*	- 2,0	+ 9,0	+ 6,8
légumes (40,8 %)*	- 3,5	+ 7,0	+ 3,3
pommes de terre (20,5 %)*	- 17,0	+ 100,0	+ 66,0
Subventions sur les produits	- 1,9	+ 8,1	+ 6,0
<b>Ensemble au prix de base</b>	<b>- 5,6</b>	<b>+ 24,2</b>	<b>+ 17,2</b>

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2014.

**Hors subventions sur les produits**, la valeur de la production de **fruits** rebondirait (+ 6,8 %) après son net recul de l'année précédente. Les prix se redresseraient, alors que les volumes diminueraient.

La récolte des principaux fruits d'été recule, à l'exception du melon et de la fraise. Pour **l'abricot** et la **pêche**, la sécheresse estivale et les intempéries de juin ont fait diminuer le calibre moyen dans certaines régions. De même, ces conditions climatiques ont affecté la récolte de **cerises**. Alors que l'offre se réduisait, la consommation était stimulée par les épisodes caniculaires, entraînant une appréciation des prix. La récolte de **fraises** progresse en raison d'une hausse des surfaces et malgré de moindres rendements. Là aussi, la demande est suffisamment importante pour soutenir les prix, d'autant que les importations de fraises espagnoles décroissent. La récolte de **melons** bénéficie de meilleurs rendements et d'une campagne précoce, mais l'engorgement du marché qui en a découlé a fait pression sur leur prix. La récolte de **pommes** et de **poires** progresse grâce aux variétés tardives épargnées par les aléas climatiques de l'été. La valeur de la production de fruits au prix de base augmente de 6,9 %.

La valeur de la production de **légumes** augmente (+ 3,3 %), portée par un redressement des prix et une récolte en retrait. La récolte est en baisse pour le **chou-fleur** qui a beaucoup souffert de la canicule dans les bassins producteurs du Nord, et pour la **laitue**, du fait des moindres productions d'hiver. Le contexte de disponibilités limitées pour ces légumes profite aux prix. Le recul de la récolte est modéré pour les **courgettes**, la hausse des rendements compensant en partie les moindres surfaces ; néanmoins son prix diminue car les chaleurs de l'été n'ont pas été favorables à sa consommation (généralement sous forme cuite). Le volume de **tomates** produit est quasi stable et son prix augmente. La récolte de **concombres** progresse grâce aux rendements et aux surfaces ; la demande soutenue permet une hausse des prix.

Pour la **pomme de terre**, c'est un retour à des valeurs plus habituelles aussi bien pour le volume que pour le prix, après une année 2014 record. La récolte se replie (- 17,0 %). Pour la pomme de terre de conservation, les rendements diminueraient de 16 %. De façon symétrique, les prix augmentent fortement après s'être effondrés l'an passé, entraînant une hausse de la valeur de la production de 66,0 %. L'aide à la pomme de terre féculière mise en place en 2014 diminue nettement et la valeur de la production au prix de base augmente ainsi de 65,4 %.

## 4. Les vins

### Évolution 2015/2014 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble</b>	<b>(100,0 %)*</b>	<b>- 1,3</b>	<b>+ 0,9</b>	<b>- 0,5</b>
<b>Vins d'appellation d'origine</b>	<b>(78,4%)</b>	<b>- 2,7</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>- 2,4</b>
Vins de champagne**	(21,8 %)	- 7,0	+ 1,1	- 6,0
Autres vins d'appellation	(56,6 %)	- 1,0	0,0	- 1,0
<b>Autres vins</b>	<b>(21,6 %)</b>	<b>+ 3,5</b>	<b>+ 2,8</b>	<b>+ 6,5</b>
Vins pour eaux de vie AOC	(9,1 %)	+ 5,7	0,0	+ 5,7
Autres vins de distillation	(0,2 %)	0,0	0,0	0,0
Vins de table et de pays	(12,3 %)	+ 2,0	+ 5,0	+ 7,1

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2014.

\*\* Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulateurs (activité secondaire).

La **valeur** de la production de vins plafonnerait à un niveau élevé, quoiqu'en légère diminution, la nouvelle hausse des prix compensant une bonne partie de la baisse des volumes.

Après le redressement de l'année précédente, le **volume** global de production se replierait légèrement, mais resterait supérieur à la moyenne des cinq dernières années. En revanche, la **récolte totale** augmente. En apparence contradictoire, ce constat s'explique par le fait que, le volume tient compte de la structure de prix des différents types de vins, contrairement à la récolte. Cette année, la forte baisse des récoltes de **vins de Champagne** (- 7,0 %) pèse bien davantage sur le volume total de vins que sur les récoltes totales, en raison d'un prix moyen plus important pour ce type de vins. La récolte en **autres vins** d'appellation accuse une baisse moins prononcée (- 1,0 %) après une reprise en 2014. À l'inverse, la récolte de **vins pour eau-de-vie** progresse, ainsi que celle de **vins de table et de pays**. De fait, la production a augmenté dans les régions de l'Ouest à la suite des importantes précipitations en août et en septembre. À l'inverse, elle a diminué de façon marquée dans les régions de l'Est suite à la canicule accompagnée de la sécheresse.

Le **prix** de la production de vins continue d'augmenter (+ 0,9 %). En particulier, pour les **vins d'appellation hors vins de Champagne** : les disponibilités limitées et les exportations vers les pays tiers qui prennent le relais de la demande européenne permettent aux prix de se maintenir, malgré une hausse des stocks. Pour les **vins de table et de pays**, les prix augmentent sensiblement, avec une baisse des stocks et, là aussi, des exportations en hausse vers les pays tiers.



## 5. Le bétail

### Évolution 2015/2014 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subventions</b>	<b>+ 2,5</b>	<b>- 3,0</b>	<b>- 0,6</b>
dont : gros bovins (53,9 %)*	+ 3,0	- 1,0	+ 2,0
veaux (10,9 %)*	+ 6,0	- 5,0	+ 0,7
porcins (28,1 %)*	+ 1,0	- 7,0	- 6,1
ovins-caprins (6,4 %)*	- 1,0	+ 1,0	0,0
Subventions sur les produits	+ 2,3	0,0	+ 2,3
<b>Ensemble au prix de base</b>	<b>+ 2,5</b>	<b>- 2,8</b>	<b>- 0,4</b>

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

\*Part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2014. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

La valeur de la production de **bétail** hors subventions poursuit la baisse entamée l'année précédente (- 0,6 %), la hausse des volumes ne compensant pas la nouvelle baisse des prix. Les subventions sur les produits sont revalorisés et la valeur de la production de bétail au prix de base ne diminue plus que de 0,4 %.

**Hors subventions sur les produits**, la production de **gros bovins** se redresserait en valeur (+ 2,0 %). Le volume continuerait à croître (+ 3,0 %). Les abattages augmentent pour tous les gros bovins. Cette hausse est toutefois à relativiser puisqu'elle provient pour partie du surcroît de **vaches** de réforme engendré par les difficultés du secteur laitier. Le prix demeure orienté à la baisse (- 1,0 %). Cette baisse se concentrerait sur le premier semestre, avant de s'infléchir sous l'effet de l'accord de revalorisation de juin et grâce à une demande importante en viande hachée. Les aides sur la production sont légèrement revalorisées. Au prix de base, la valeur de la production augmente également de 2 %.

La production de **veaux** de boucherie serait en légère hausse en valeur : + 0,7 %. Le volume augmenterait (+ 6,0 %) du fait d'une hausse des abattages et d'une nouvelle amélioration de l'excédent commercial d'animaux vivants. Cependant cette offre accrue rencontre une demande atone ; en particulier, la chaleur de cet été n'a pas favorisé la consommation de cette viande. En conséquence, les prix atteignent un plancher (- 5,0 %).

La production de **porcins** en valeur poursuivrait sa chute. Le volume augmente davantage que l'année précédente (+ 1,0 %). Les abattages progressent. Les difficultés à l'exportation demeurent. Pour rappel, la Russie a instauré fin janvier 2014 un embargo en raison des premiers cas de peste porcine africaine en Pologne et dans les pays Baltes. Par ailleurs, l'offre européenne est abondante. En conséquence, le prix baisse de 7,0 %.

**Hors subventions**, la production d'**ovins et de caprins** se maintiendrait en valeur après deux années de croissance (0,0 %). Le volume se réduirait (- 1,0 %). Avec cette offre plus modeste et des importations en perte de vitesse en début d'année, le prix augmente à nouveau. Les subventions sont revalorisées, induisant une légère augmentation de la production au prix de base (+ 0,3 %).

## 6. Les produits avicoles

### Évolution 2015/2014 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble</b>	+ 1,7	- 1,2	+ 0,5
dont : Volailles (74,1 %)*	+ 2,0	- 3,0	- 1,1
Œufs (25,9 %)*	+ 1,0	+ 4,0	+ 5,0

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2014.

Pour les **volailles**, la production poursuivrait sa baisse en valeur (- 1,1 %). Le volume global progresse (+ 2,0 %). Les **poulets** destinés à l'exportation sont en reprise. La production de **dindes** se replie en volume ; elle avait bénéficié l'année précédente des difficultés des poulets grand export. Le prix poursuit son reflux entamé en 2014 à un rythme moins marqué.

Pour les **œufs**, la production augmenterait pour la deuxième année consécutive en valeur (+ 5,0 %) comme en volume (+ 1,0 %). Le prix des œufs enregistre une hausse. Les cours confirment ainsi la meilleure santé du marché depuis leur chute de 2013. Par ailleurs, ils sont soutenus par les exportations européennes vers les États-Unis touchés au printemps par un épisode de grippe aviaire.

## 7. Les autres produits animaux

### Évolution 2015/2014 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble</b>	- 0,1	- 10,7	- 10,8
dont :			
lait et produits laitiers** (94,3 %)*	0,0	- 11,0	- 11,0

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2014.

\*\* Produits laitiers transformés par les exploitations.

La production **des autres produits animaux** reculerait nettement en valeur (- 10,8 %) du fait du retournement des prix à la baisse (- 10,7 %). La production **de lait et produits laitiers** reculerait en valeur de 11,0 %, effaçant son rebond de 2014. La collecte de **lait de vache** resterait à un niveau élevé, malgré des conditions peu favorables à la pousse d'herbe à partir du milieu du printemps. L'abondance de l'offre s'observe également au niveau européen, avec une accélération à partir du mois d'avril, soit juste après la sortie du régime des quotas. La Nouvelle-Zélande dispose par ailleurs d'un important stock de produits laitiers industriels (beurre, poudre de lait). La demande se contracte en raison de la poursuite de l'embargo russe et d'un net repli des importations chinoises. Ce déséquilibre du marché entraîne un décrochage des prix (- 11,0 %). Pour le **lait de chèvre** et le **lait de brebis**, le volume se maintient également, tout comme les prix. Une nouvelle aide aux vaches laitières est mise en place dans le cadre de la nouvelle PAC.

### III. Les consommations intermédiaires

#### Évolution 2015/2014

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble des consommations intermédiaires* .</b>	<b>(100 %)</b>	<b>-1,3</b>	<b>-0,7</b>	<b>-2,0</b>
<b>hors aliments intraconsommés</b>	<b>(85,1 %)</b>	<b>0,1</b>	<b>-2,1</b>	<b>-2,1</b>
dont : aliments pour animaux **	(18,4 %)	1,0	-4,0	-3,0
énergie et lubrifiants	(9,6 %)	-0,5	-15,0	-15,4
engrais et amendements	(9,1 %)	-2,0	1,5	-0,5
produits de protection des cultures	(6,8 %)	2,0	0,0	2,0

\* Y compris services bancaires non facturés ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

\* Part de chaque produit dans la valeur de l'ensemble des consommations intermédiaires en 2014.

\*\* Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves..) hors produits agricoles intra consommés, tels que les fourrages.

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

En 2015, les consommations intermédiaires de la branche agriculture diminueraient de 2,0 %, en valeur, le recul du prix venant amplifier la réduction de 1,3 % en volume. L'allègement de la facture s'explique essentiellement par la nette réduction des dépenses en énergie et lubrifiants. Cette baisse prolonge celle de 2014, après trois années d'alourdissement des charges.

Les dépenses en **aliments pour animaux** achetés en dehors de la branche agricole diminueraient de 3 %, après - 7,8 %. Après avoir atteint leur plus haut niveau des dix dernières années en 2012, les cours des matières premières entrant dans la fabrication des aliments composés reculent. Cette baisse se répercute en partie sur le prix moyen des aliments composés payé par les éleveurs, - 3,5 %. La baisse du prix des **aliments pour l'allaitement** est la plus forte (-10 %), après avoir à peine fléchi en 2014. Pour les autres catégories, le recul se situe entre -4 % pour les **aliments des porcins** et -2,5 % pour les **aliments des bovins**.

Les quantités consommées d'aliments composés sont en légère progression (+ 0,5 %). La consommation d'**aliments pour volailles** augmente de près de 2 %, celle d'aliments destinés à **l'allaitement des veaux** est stable, et celles en **aliments pour les bovins** et en **aliments pour les porcins** sont orientées à la baisse : - 2,4 % et - 1,5 %.

Hors aliments composés, la facture en **tourteaux de soja et de colza** augmente de 9,3 %. Les prix sont en repli de 7 % mais la hausse des utilisations est de 17,4 %.

La facture du poste « **énergie et lubrifiants** » chuterait de 15,4 % en 2015 en raison du repli des prix des produits pétroliers et du gaz. Elle s'était déjà contractée en 2014, mais plus modérément (- 3,6 %). Ces baisses successives lui permettent de retrouver le niveau des années 2010-2011, avant la forte hausse de 2012.

Sur l'année 2015, le prix moyen du baril de pétrole brut « Brent » côté à Rotterdam recule de 44 euros (- 44,4 %), entraînant dans son sillage une baisse de 19,7 % du prix moyen des produits pétroliers. Représentant un peu plus de la moitié de la facture énergétique, le prix du **gazole non routier**, décroît de 20,2 %, celui du **fioul domestique** de 16 %. La baisse est encore plus forte pour le prix du **fioul lourd** (- 33 %) et le **GPL** (- 47 %). Les reculs des prix

de l'**essence** et du **gazole** sont respectivement de 9,5 % et 10,2 %. Seul le prix des **lubrifiants** ne fléchit qu'à peine (- 0,9 %). Hors produits pétroliers, le prix du **gaz naturel** baisse modérément (- 5,5 %) tandis que celui de l'**électricité** progresse de 4,8 %<sup>2</sup>.

Combinant une baisse des volumes consommés (- 2 %) et une augmentation de prix de + 1,5 %, les dépenses en **engrais et amendements** fléchiraient légèrement. Les prix des engrais les plus utilisés sont orientés à la hausse : + 2 % pour les **engrais simples azotés** et + 1,3 % pour les **engrais composés**. Ces deux catégories avaient connu une forte baisse des prix entre les campagnes 2012/2013 et 2013/2014 (resp. - 11 % et - 11,6 %). En revanche les prix des engrais **simples phosphatés et potassiques** poursuivent leur baisse mais de façon moins nette.

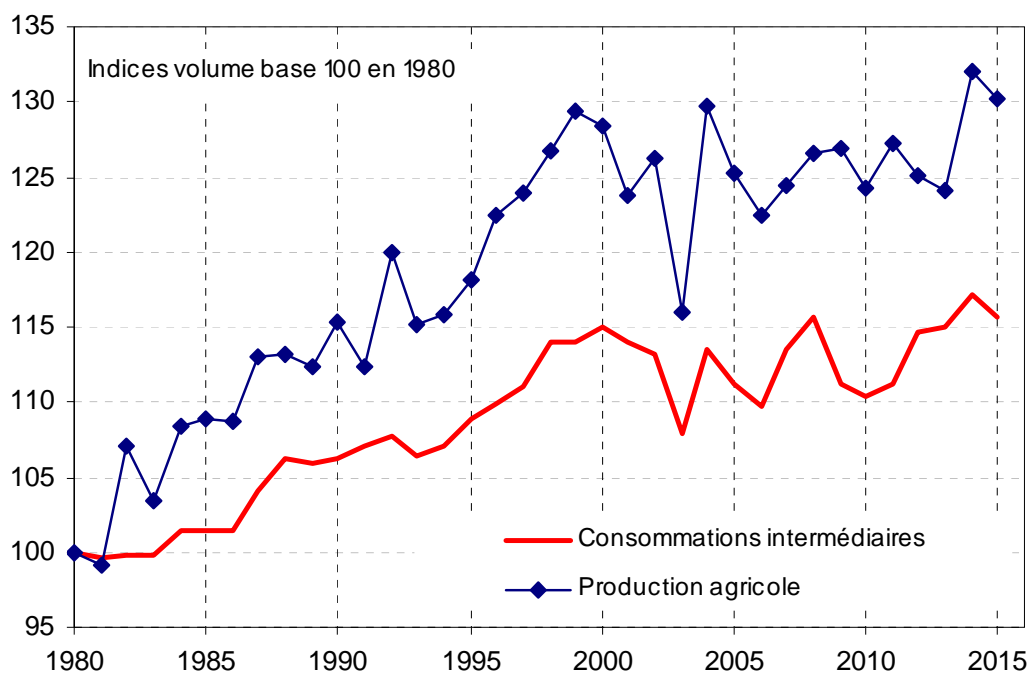
La charge en produits de **protection des cultures** croîtrait de 2 %, après une progression de 0,3 % en 2014. Les prix sont quasiment stables pour tous les produits : -1 % pour les insecticides ; -0,5 % pour les **fongicides** ; + 0,1 % pour les **herbicides** et + 0,2 % pour les **autres produits de traitements divers**.

---

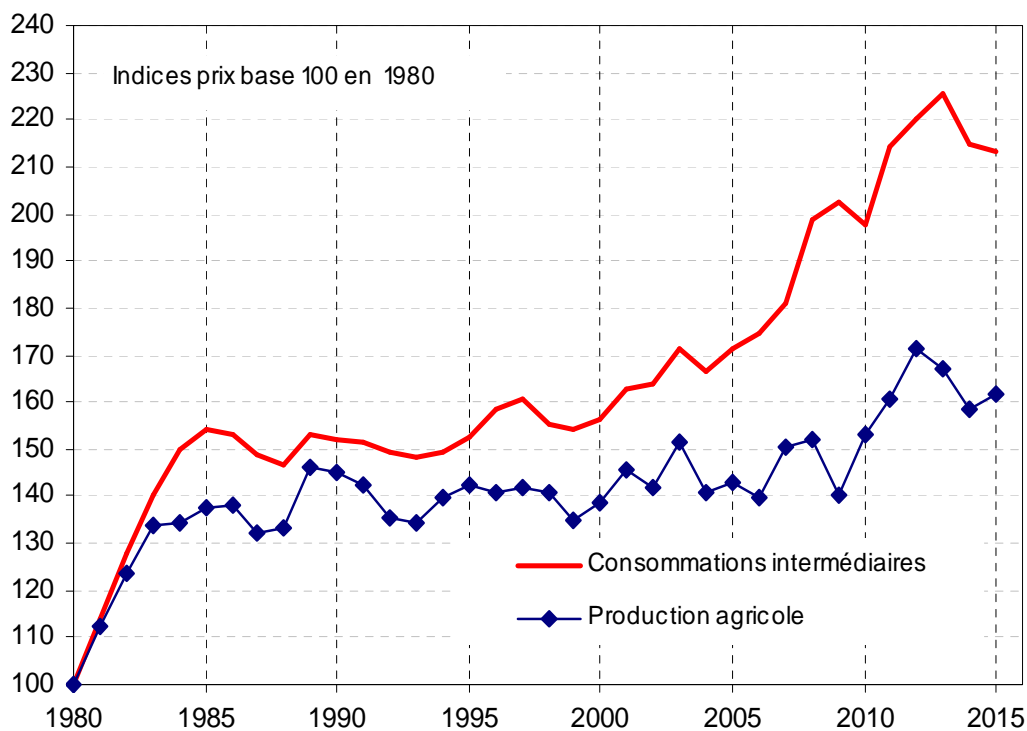
<sup>2</sup> Ces estimations tiennent compte de la hausse en 2015 des taxes sur le gazole non routier, le fioul lourd et le gaz naturel ainsi que de la reconduction du remboursement partiel de ces taxes.

### Graphique 3 : Évolutions de la production au prix de base et des consommations intermédiaires

#### a) en volume



#### b) en prix



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

Nota : en 2006 et 2010, la baisse du prix de base de la production intègre un effet purement comptable de la réforme de la PAC, des subventions sur les produits auparavant incluses dans ce prix ayant été remplacées par le paiement unique classé en subventions d'exploitation.

## IV. La valeur ajoutée

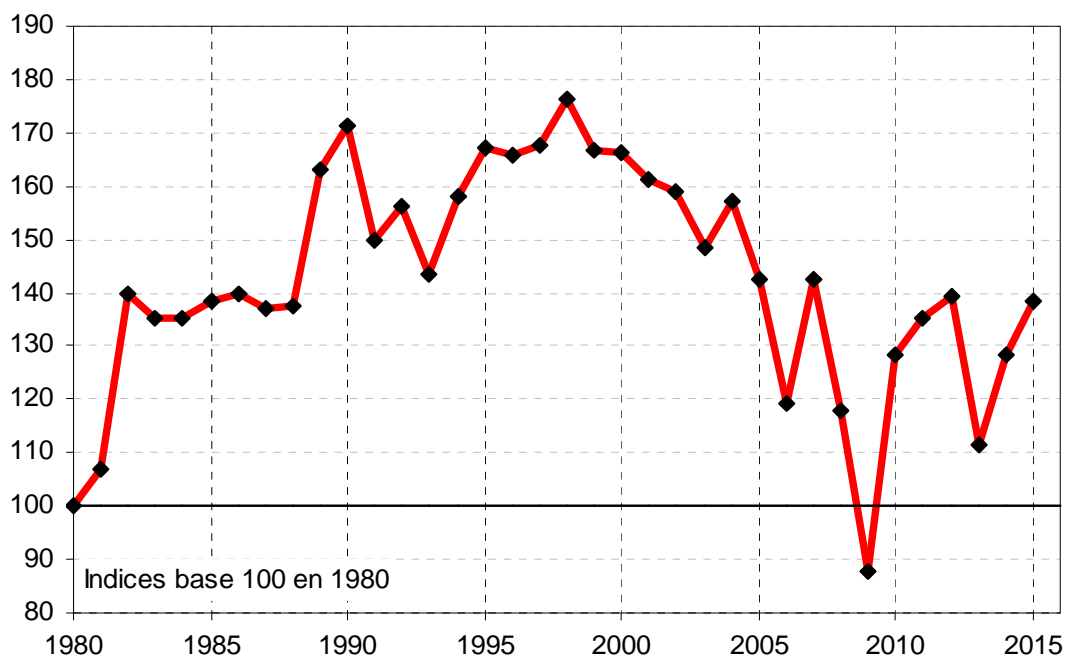
	<i>Valeur 2015</i> (en milliards d'euros)	<i>Évolution 2015/2014 (en %)</i>		
		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Production au prix de base</b>	<b>75,8</b>	<b>- 1,4</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>+ 0,5</b>
Consommations intermédiaires	45,7	- 1,3	- 0,7	- 2,0
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>30,0</b>	<b>- 1,7</b>	<b>+ 6,5</b>	<b>+ 4,7</b>
Consommation de capital fixe	11,1	+ 0,2	- 0,4	- 0,5
<b>Valeur ajoutée nette</b>	<b>19,0</b>	<b>- 2,6</b>	<b>+10,9</b>	<b>+ 8,0</b>

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

En 2015, la valeur ajoutée brute de la branche agriculture se redresserait nettement : + 4,7 %. Production et consommations intermédiaires en volume évoluent parallèlement (- 1,4 % et - 1,3 %). Par contre, les prix agricoles augmentent alors que ceux des consommations intermédiaires fléchissent. De ce fait, la production au prix de base augmente (+ 0,5 %) alors que celle des consommations intermédiaires diminue (- 2,0 %).

La **consommation de capital** baisse faiblement en valeur. Ainsi, l'augmentation de la **valeur ajoutée nette** (+ 8,0 %) est plus forte que celle de la valeur ajoutée brute.

**Graphique 4 : Valeur ajoutée nette de la branche agriculture**



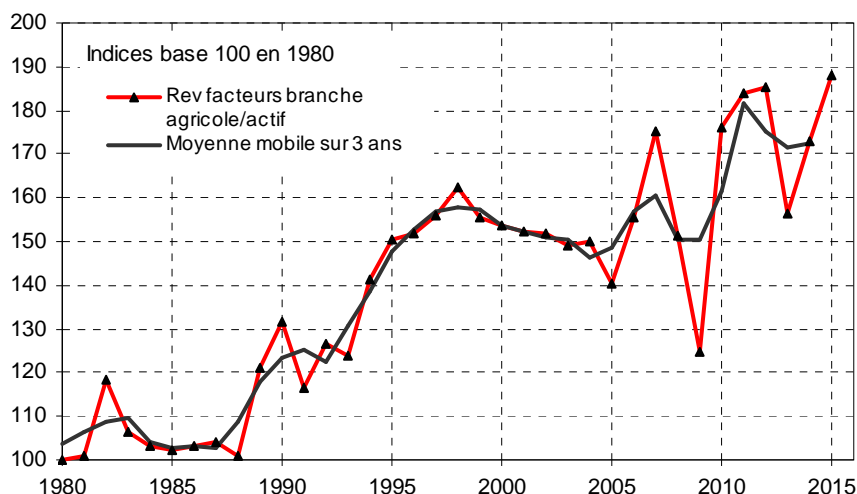
Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

Nota : en 2006 et 2010, la valeur ajoutée intègre un effet purement comptable de la réforme de la PAC, des subventions sur les produits auparavant incluses dans la production au prix de base ayant été remplacées par le paiement unique classé en subventions d'exploitation.

## V. Le revenu des facteurs de la branche agricole

Le **revenu des facteurs de la branche agricole** augmenterait de 8,8 %<sup>3</sup>. Compte tenu d'une réduction de 1,1 % de l'emploi agricole total, celui par actif progresserait de 10,0 %. **Le revenu des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels** augmenterait de 8,8 % en 2015, dépassant le point haut de 2012 (tableau 9 en annexe).

**Graphique 5 : Revenu des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels<sup>1</sup>**



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015  
1. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

Dans le cadre de la PAC 2015, les **subventions d'exploitation** ont été entièrement restructurées. Elles s'élèvent à 8,7 milliards d'euros, en progression de 8,7 %. Elles restent les principales aides à l'agriculture depuis 2010 où leur augmentation avait été particulièrement forte (+ 21,4 %) suite à la mise en place des mesures du Bilan de santé de la PAC (cf. graphique 2).

### Subventions à l'agriculture\*

En millions d'euros

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>8 545,2</b>	<b>8 677,1</b>	<b>8 388,0</b>	<b>8 067,9</b>	<b>8 006,0</b>	<b>8 701,9</b>
Paiement unique à l'exploitation <sup>1</sup>	6 922,0	6 892,2	6 923,8	6 781,6	6 265,0	4 016,1
Aides agro-environnementales <sup>2</sup>	1 004,1	1 229,9	1 027,2	1 031,6	1 104,4	3 546,9
CICE					250,0	350,0
Autres	619,1	555,0	437,0	245,9	386,6	788,9
<i>dont : calamités agricoles</i>	<i>117,5</i>	<i>297,9</i>	<i>122,5</i>	<i>34,3</i>	<i>39,9</i>	<i>196,8</i>
<b>Subventions sur les produits</b>	<b>1 210,9</b>	<b>1 141,6</b>	<b>1 073,2</b>	<b>1 061,7</b>	<b>1 059,0</b>	<b>1 181,6</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>9 756,1</b>	<b>9 818,7</b>	<b>9 461,2</b>	<b>9 129,6</b>	<b>9 065,0</b>	<b>9 883,4</b>

\* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus, ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés).

<sup>1</sup> y compris montant supplémentaire

<sup>2</sup> y compris paiement vert à partir de 2015

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Offices agricoles, Insee

<sup>3</sup> Le revenu des facteurs de la branche agricole représente le revenu des facteurs de production. Il se déduit de la valeur ajoutée nette en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production.

Le paiement unique à l'exploitation disparaît au profit de trois nouvelles aides découplées : le paiement de base (DPB), le « paiement vert » et le paiement redistributif. Leur montant va évoluer jusqu'en 2020. Une aide spécifique aux jeunes agriculteurs est mise en place. Hors « paiement vert », cette catégorie d'aides baisserait de 36 %.

Les aides agro-environnementales et au développement rural bénéficient de la restructuration des aides : elles tripleraient en 2015, après une quasi-stabilité en 2014. Cette augmentation provient essentiellement de la mise en place de ce « paiement vert ». La prime à l'herbe (PHAE) disparaît tandis que les indemnités compensatrices de handicap naturel de progresseraient de plus de 50 % et les autres aides agro-environnementales doubleraient.

Les subventions aux éleveurs progressent fortement avec la mise en place d'une aide à la production de légumineuses fourragères par les éleveurs liées à cette nouvelle PAC.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) poursuit sa progression. En 2015, il est théoriquement égal à 6 % des masses salariales éligibles en 2014.

En 2015, plus de 100 millions d'euros d'aides de crise « multisecteur » sont distribuées ainsi que 156 millions aux exploitations victimes de la sécheresse.

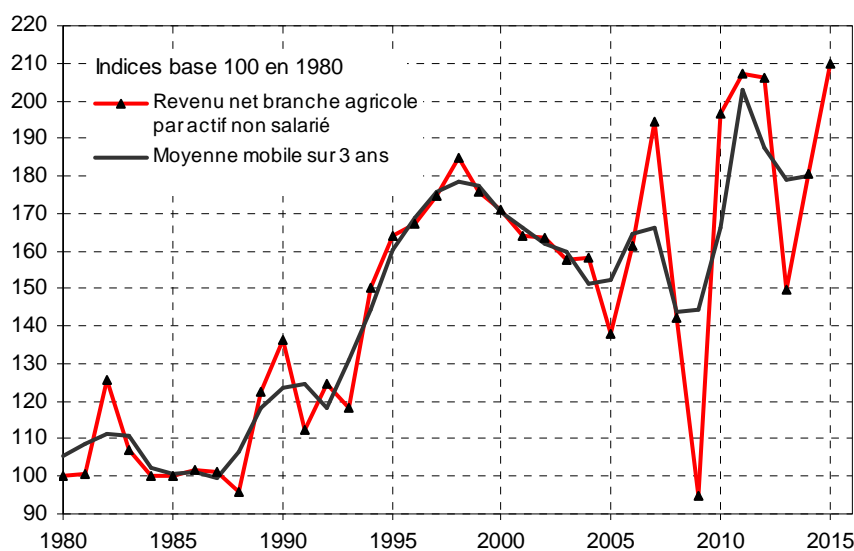
**Les impôts sur la production** baisseraient de 1,0 % en 2015. Cette diminution s'explique par celle de la TVA restant à la charge des agriculteurs (- 3 %), conséquence des évolutions de l'investissement (- 4 %) et des consommations intermédiaires (- 3%). Les impôts fonciers resteraient au même niveau qu'en 2014.



## VI. Le revenu de la branche agricole

Le **revenu net de la branche agricole par actif non salarié** en termes réels augmenterait d'environ 16,2 % en 2015. Il rattraperait ainsi le niveau 2011 historiquement élevé.

**Graphique 6 : Revenu net de la branche agricole par actif non salarié en termes réels<sup>1</sup>**



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

1. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

Les **rémunérations** versées par les unités agricoles progressent de 1,8 % en 2015 du fait de la hausse du taux de salaire horaire (+ 0,8 %) et de l'augmentation des effectifs salariés (+ 1,0 %).

Les **charges locatives nettes**<sup>4</sup> augmentent (+ 1,6 %) en 2015.

Les **intérêts dus** par la branche baissent de 4,2 %. L'encours des emprunts a augmenté de 2,1 % au cours de l'année 2014 tiré par les prêts non bonifiés d'investissement et les crédits à court terme. Le taux d'intérêt apparent moyen, défini par le rapport des intérêts aux encours, se situe à 3,17% poursuivant sa baisse après 3,37 % en 2014 et 3,61 % en 2013 : les taux pour les prêts calamités ont fortement diminué tandis que ceux des prêts d'investissement court terme fléchissent moins.

Les **intérêts de la branche agriculture** sont quasiment stables en raison de la baisse des SIFIM. Ces intérêts sont calculés y compris bonifications d'intérêt et hors SIFIM<sup>5</sup> (services d'intermédiation financière indirectement mesurés).

En termes nominaux, le **revenu net de la branche agricole** augmenterait de 14,9 % en 2015 et retrouverait les niveaux élevés de 2011-2012 (cf. tableau 7 en annexe).

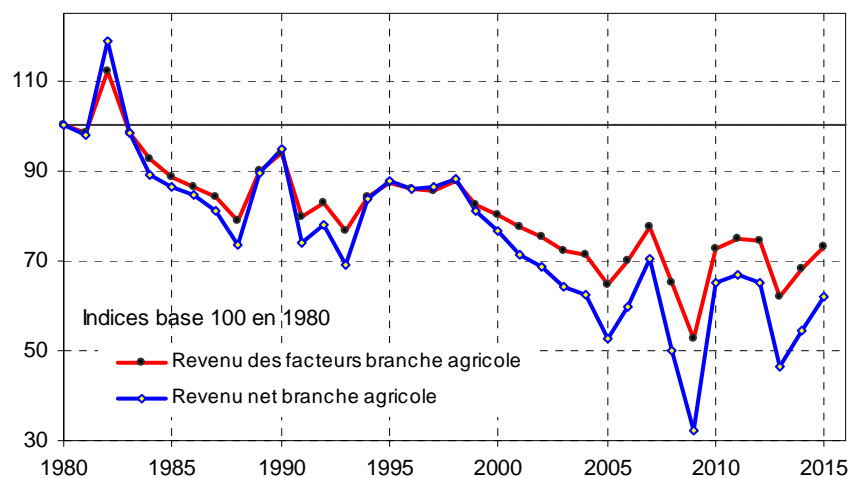
Le volume d'emploi non salarié poursuivrait sa baisse (- 2,2 %), conduisant à une croissance du **revenu net de la branche agricole par actif non salarié** de + 17,6 %. Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 1,1 %), le revenu net de la branche agricole par actif non salarié en termes réels progresserait de 16,2 % en 2015 (cf. tableau 9 en annexe). La volatilité des prix agricoles et des prix des intrants induit de fortes variations de cet indicateur. En tendance (MM3), il se stabilise à un niveau élevé.

<sup>4</sup> Elles correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Elles sont en partie sur la base des revenus des années précédentes.

<sup>5</sup> Les SIFIM constituent une partie des intérêts payés par la branche qui est imputée en consommation intermédiaire de la branche, en tant que consommation de services bancaires

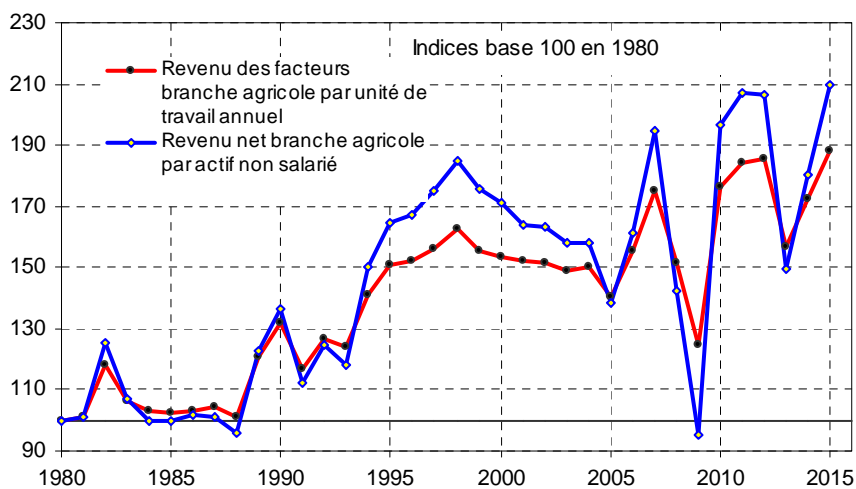
## Graphique 7

### a) Indicateurs de revenu en termes réels <sup>1</sup>



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

### b) Indicateurs de revenu par actif en termes réels <sup>1</sup>



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

1. Évolutions déflatées par l'indice de prix du PIB.

## *Annexe*

### **LE COMPTE PRÉVISIONNEL DE L'AGRICULTURE EN 2015**

#### **SOMMAIRE**

**TABLEAU 1** : Production hors subventions

**TABLEAU 2** : Subventions sur les produits

**TABLEAU 3** : Production au prix de base

**TABLEAU 4** : Les consommations intermédiaires

**TABLEAU 5** : Le compte de production

**TABLEAU 6** : Le compte d'exploitation

**TABLEAU 7** : Le compte de revenu d'entreprise

**TABLEAU 8** : Les indicateurs de revenu

**TABLEAU 9** : Les indicateurs de revenu en termes réels



COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2015

Tableau 1 - Production hors subventions

En milliards d'euros

Compte établi le 13 novembre 2015	Valeur 2014	Indice de volume	Volume 2015	Indice de prix	Valeur 2015	Indice de valeur
Blé dur.....	0,4	122,0	0,5	100,0	0,5	122,0
Blé tendre.....	6,0	109,0	6,5	100,0	6,5	109,0
Maïs.....	2,5	73,0	1,8	115,0	2,1	84,0
Orge.....	1,7	106,0	1,8	100,0	1,8	106,0
Autres céréales.....	0,4	97,0	0,4	101,0	0,4	98,0
<b>CEREALES.....</b>	<b>11,0</b>	<b>100,5</b>	<b>11,1</b>	<b>102,5</b>	<b>11,4</b>	<b>103,0</b>
Oléagineux.....	2,5	92,0	2,3	114,0	2,6	104,9
Protéagineux.....	0,2	106,0	0,2	96,0	0,2	101,8
Tabac.....	ns	98,0	ns	111,0	ns	108,8
Betteraves industrielles.....	0,9	87,0	0,8	103,0	0,8	89,6
Autres plantes industrielles.....	0,5	99,0	0,5	99,0	0,5	98,0
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>4,0</b>	<b>92,4</b>	<b>3,7</b>	<b>108,8</b>	<b>4,1</b>	<b>100,6</b>
Maïs fourrage.....	1,0	80,0	0,8	125,0	1,0	100,0
Autres fourrages.....	4,6	90,0	4,1	110,0	4,5	99,0
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>	<b>5,6</b>	<b>88,2</b>	<b>4,9</b>	<b>112,4</b>	<b>5,5</b>	<b>99,2</b>
Légumes frais.....	2,8	96,5	2,7	107,0	2,9	103,3
Plantes et fleurs.....	2,8	100,0	2,8	99,0	2,7	99,0
<b>PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>5,6</b>	<b>100,0</b>	<b>5,5</b>	<b>103,0</b>	<b>5,7</b>	<b>101,2</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>1,4</b>	<b>83,0</b>	<b>1,2</b>	<b>200,0</b>	<b>2,4</b>	<b>166,0</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>2,7</b>	<b>98,0</b>	<b>2,6</b>	<b>109,0</b>	<b>2,9</b>	<b>106,8</b>
Vins de champagne.....	2,7	93,0	2,5	101,1	2,5	94,0
dont vins calmes.....	1,9	93,0	1,8	100,0	1,8	93,0
dont champagne.....	0,8	93,0	0,7	104,0	0,7	96,7
Autres vins d'appellation.....	7,0	99,0	6,9	100,0	6,9	99,0
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....</b>	<b>9,7</b>	<b>97,3</b>	<b>9,4</b>	<b>100,3</b>	<b>9,5</b>	<b>97,6</b>
Vins pour eaux de vie AOC.....	1,1	105,7	1,2	100,0	1,2	105,7
dont vins de distillation.....	0,2	109,0	0,2	100,0	0,2	109,0
dont cognac.....	0,9	105,0	1,0	100,0	1,0	105,0
Autres vins de distillation.....	ns	100,0	ns	100,0	ns	100,0
Vins de table et de pays.....	1,5	102,0	1,6	105,0	1,6	107,1
<b>AUTRES VINS.....</b>	<b>2,7</b>	<b>103,5</b>	<b>2,8</b>	<b>102,8</b>	<b>2,8</b>	<b>106,5</b>
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>42,7</b>	<b>96,6</b>	<b>41,2</b>	<b>107,0</b>	<b>44,1</b>	<b>103,4</b>
Gros bovins.....	6,1	103,0	6,3	99,0	6,2	102,0
Veaux.....	1,2	106,0	1,3	95,0	1,2	100,7
Ovins-caprins.....	0,7	99,0	0,7	101,0	0,7	100,0
Équidés.....	0,1	100,0	0,1	100,0	0,1	100,0
Porcins.....	3,2	101,0	3,2	93,0	3,0	93,9
<b>BETAIL.....</b>	<b>11,3</b>	<b>102,5</b>	<b>11,6</b>	<b>97,0</b>	<b>11,2</b>	<b>99,4</b>
Volailles.....	3,6	102,0	3,6	97,0	3,5	98,9
Œufs.....	1,2	101,0	1,3	104,0	1,3	105,0
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>4,8</b>	<b>101,7</b>	<b>4,9</b>	<b>98,8</b>	<b>4,8</b>	<b>100,5</b>
Lait et produits laitiers.....	10,2	100,0	10,2	89,0	9,1	89,0
dont lait.....	9,9	100,0	9,9	89,0	8,8	89,0
dont produits laitiers.....	0,3	100,0	0,3	89,0	0,3	89,0
Autres produits de l'élevage.....	0,6	98,0	0,6	95,0	0,6	93,1
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>10,9</b>	<b>99,9</b>	<b>10,8</b>	<b>89,3</b>	<b>9,7</b>	<b>89,2</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..</b>	<b>27,0</b>	<b>101,3</b>	<b>27,3</b>	<b>94,3</b>	<b>25,7</b>	<b>95,5</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>69,6</b>	<b>98,4</b>	<b>68,5</b>	<b>101,9</b>	<b>69,9</b>	<b>100,3</b>
Activités principales de travaux agricoles.....	4,5	100,0	4,5	101,0	4,5	101,0
Activités secondaires de services.....	0,2	100,0	0,2	101,0	0,2	101,0
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>	<b>4,7</b>	<b>100,0</b>	<b>4,7</b>	<b>101,0</b>	<b>4,7</b>	<b>101,0</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4)....</b>	<b>74,3</b>	<b>98,5</b>	<b>73,2</b>	<b>101,9</b>	<b>74,6</b>	<b>100,4</b>
dont production des activités secondaires.....	2,2	99,7	2,2	99,7	2,2	99,4

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015  
Indices base 100 en 2014

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2015

Tableau 2 - Subventions sur les produits

En millions d'euros

Compte établi le 13 novembre 2015	Valeur 2014	Indice de volume	Volume 2015	Indice de prix	Valeur 2015	Indice de valeur
Blé dur.....	7,5	122,0	9,2	74,3	6,8	90,7
Blé tendre.....						
Maïs.....						
Orge.....						
Autres céréales.....						
<b>CEREALES.....</b>	<b>7,5</b>	<b>122,0</b>	<b>9,2</b>	<b>74,3</b>	<b>6,8</b>	<b>90,7</b>
Oléagineux.....					5,8	
Protéagineux.....	38,2	106,0	40,5	83,7	33,9	88,7
Tabac.....	8,5				0,0	
Betteraves industrielles.....						
Autres plantes industrielles.....	88,6	99,0	87,7	108,4	95,0	107,3
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>135,3</b>	<b>100,9</b>	<b>136,5</b>	<b>98,7</b>	<b>134,7</b>	<b>99,6</b>
Maïs fourrage.....					7,7	
Autres fourrages.....						
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>						
Légumes frais.....	4,9	96,5	4,7	165,4	7,8	159,6
Plantes et fleurs.....						
<b>PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>4,9</b>	<b>96,5</b>	<b>4,7</b>	<b>165,0</b>	<b>7,8</b>	<b>159,2</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>6,7</b>	<b>83,0</b>	<b>5,6</b>	<b>34,2</b>	<b>1,9</b>	<b>28,4</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>134,9</b>	<b>103,0</b>	<b>138,9</b>	<b>104,8</b>	<b>145,6</b>	<b>78,7</b>
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....</b>						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
<b>AUTRES VINS.....</b>						
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>289,3</b>	<b>101,9</b>	<b>294,9</b>	<b>103,3</b>	<b>304,6</b>	<b>105,3</b>
Gros bovins.....	632,4	103,0	651,4	99,4	647,3	102,4
Veaux.....						
Ovins-caprins.....	132,9	99,0	131,6	102,8	135,3	101,8
Équidés.....						
Porcins.....						
<b>BETAIL.....</b>	<b>765,3</b>	<b>102,3</b>	<b>782,9</b>	<b>100,0</b>	<b>782,6</b>	<b>102,3</b>
Volailles.....	2,1	102,0	2,1	97,1	2,1	99,0
Œufs.....						
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>2,1</b>	<b>102,0</b>	<b>2,1</b>	<b>97,1</b>	<b>2,1</b>	<b>99,0</b>
Lait et produits laitiers.....	2,3	100,0	2,3	4 012,2	92,3	4013,0
dont lait.....	2,3	100,0	2,3	4 012,2	92,3	4012,2
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>2,3</b>	<b>100,0</b>	<b>2,3</b>	<b>4 013,0</b>	<b>92,3</b>	<b>4013,0</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..</b>	<b>769,7</b>	<b>102,3</b>	<b>787,4</b>	<b>111,4</b>	<b>877,0</b>	<b>113,9</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>1 059,0</b>	<b>102,2</b>	<b>1 082,3</b>	<b>109,2</b>	<b>1 181,6</b>	<b>111,6</b>
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
<b>SERVICES (4).....</b>						
<b>TOTAL BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>1 059,0</b>	<b>102,2</b>	<b>1 082,3</b>	<b>109,2</b>	<b>1 181,6</b>	<b>111,6</b>
dont activités secondaires.....						

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015  
Indices base 100 en 2014

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2015

Tableau 3 - Production au prix de base

En milliards d'euros

Compte établi le 13 novembre 2015	Valeur 2014	Indice de volume	Volume 2015	Indice de prix	Valeur 2015	Indice de valeur
Blé dur.....	0,4	122,0	0,5	99,5	0,5	121,4
Blé tendre.....	6,0	109,0	6,5	100,0	6,5	109,0
Maïs.....	2,5	73,0	1,8	115,0	2,1	84,0
Orge.....	1,7	106,0	1,8	100,0	1,8	106,0
Autres céréales.....	0,4	97,0	0,4	101,0	0,4	98,0
<b>CEREALES.....</b>	<b>11,0</b>	<b>100,5</b>	<b>11,1</b>	<b>102,5</b>	<b>11,4</b>	<b>103,0</b>
Oléagineux.....	2,5	92,0	2,3	114,3	2,6	105,1
Protéagineux.....	0,2	106,0	0,2	93,9	0,2	99,6
Tabac.....	ns	98,0	ns	85,4	ns	83,7
Betteraves industrielles.....	0,9	87,0	0,8	103,0	0,8	89,6
Autres plantes industrielles.....	0,6	99,0	0,6	100,4	0,6	99,4
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>4,2</b>	<b>92,7</b>	<b>3,9</b>	<b>108,5</b>	<b>4,2</b>	<b>100,6</b>
Maïs fourrage.....	1,0	80,0	0,8	126,0	1,0	100,8
Autres fourrages.....	4,6	90,0	4,1	110,0	4,5	99,0
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>	<b>5,6</b>	<b>88,2</b>	<b>4,9</b>	<b>112,4</b>	<b>5,5</b>	<b>99,2</b>
Légumes frais.....	2,8	96,5	2,7	107,1	2,9	103,4
Plantes et fleurs.....	2,8	100,0	2,8	99,0	2,7	99,0
<b>PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>5,6</b>	<b>98,2</b>	<b>5,5</b>	<b>103,0</b>	<b>5,7</b>	<b>101,2</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>1,4</b>	<b>83,0</b>	<b>1,2</b>	<b>199,2</b>	<b>2,4</b>	<b>165,4</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>2,8</b>	<b>98,2</b>	<b>2,8</b>	<b>108,8</b>	<b>3,0</b>	<b>106,9</b>
Vins de champagne.....	2,7	93,0	2,5	101,1	2,5	94,0
dont vins calmes.....	1,9	93,0	1,8	100,0	1,8	93,0
dont champagne.....	0,8	93,0	0,7	104,0	0,7	96,7
Autres vins d'appellation.....	7,0	99,0	6,9	100,0	6,9	99,0
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....</b>	<b>9,7</b>	<b>97,3</b>	<b>9,4</b>	<b>100,3</b>	<b>9,5</b>	<b>97,6</b>
Vins pour eaux de vie AOC.....	1,1	105,7	1,2	100,0	1,2	105,7
dont vins de distillation.....	0,2	109,0	0,2	100,0	0,2	109,0
dont cognac.....	0,9	105,0	1,0	100,0	1,0	105,0
Autres vins de distillation.....	ns	100,0	ns	100,0	ns	100,0
Vins de table et de pays.....	1,5	102,0	1,6	105,0	1,6	107,1
<b>AUTRES VINS.....</b>	<b>2,7</b>	<b>103,5</b>	<b>2,8</b>	<b>102,8</b>	<b>2,8</b>	<b>106,5</b>
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>43,0</b>	<b>96,6</b>	<b>41,5</b>	<b>107,0</b>	<b>44,4</b>	<b>103,4</b>
Gros bovins.....	6,7	103,0	6,9	99,0	6,9	102,0
Veaux.....	1,2	106,0	1,3	95,0	1,2	100,7
Ovins-caprins.....	0,9	99,0	0,8	101,3	0,9	100,3
Équidés.....	0,1	100,0	0,1	100,0	0,1	100,0
Porcins.....	3,2	101,0	3,2	93,0	3,0	93,9
<b>BETAIL.....</b>	<b>12,1</b>	<b>102,5</b>	<b>12,4</b>	<b>97,2</b>	<b>12,0</b>	<b>99,6</b>
Volailles.....	3,6	102,0	3,6	97,0	3,5	98,9
Œufs.....	1,2	101,0	1,3	104,0	1,3	105,0
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>4,8</b>	<b>101,7</b>	<b>4,9</b>	<b>98,8</b>	<b>4,8</b>	<b>100,5</b>
Lait et produits laitiers.....	10,2	100,0	10,2	89,9	9,2	89,9
dont lait.....	9,9	100,0	9,9	89,9	8,9	89,9
dont produits laitiers.....	0,3	100,0	0,3	89,0	0,3	89,0
Autres produits de l'élevage.....	0,6	98,0	0,6	95,0	0,6	93,1
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>10,9</b>	<b>99,9</b>	<b>10,8</b>	<b>90,2</b>	<b>9,8</b>	<b>90,1</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..</b>	<b>27,7</b>	<b>101,3</b>	<b>28,1</b>	<b>94,8</b>	<b>26,6</b>	<b>96,0</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>70,7</b>	<b>98,5</b>	<b>69,6</b>	<b>102,1</b>	<b>71,0</b>	<b>100,5</b>
Activités principales de travaux agricoles.....	4,5	100,0	4,5	101,0	4,5	101,0
Activités secondaires de services.....	0,2	100,0	0,2	101,0	0,2	101,0
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>	<b>4,7</b>	<b>100,0</b>	<b>4,7</b>	<b>101,0</b>	<b>4,7</b>	<b>101,0</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>75,4</b>	<b>98,6</b>	<b>74,3</b>	<b>102,0</b>	<b>75,8</b>	<b>100,5</b>
dont production des activités secondaires.....	2,2	99,7	2,2	99,7	2,2	99,4

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015  
Indices base 100 en 2014

**COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2015**

**Tableau 4 – Consommations intermédiaires**

En milliards d'euros

Compte établi le 13 novembre 2015	Valeur 2014	Indice de volume	Volume 2015	Indice de prix	Valeur 2015	Indice de valeur
Semences et plants	2,4	99,5	2,4	99,5	2,4	99,0
Énergie et lubrifiants	4,5	99,5	4,4	85,0	3,8	84,5
Engrais et amendements	4,2	98,0	4,1	101,5	4,2	99,5
Produits de protection des cultures	3,2	102,0	3,2	100,0	3,2	102,0
Dépenses vétérinaires	1,4	100,0	1,4	102,5	1,4	102,5
Aliments pour animaux	15,5	96,5	15,0	97,3	15,1	97,6
<i>dont : intraconsommés</i>	6,9	91,0	6,3	108,0	6,8	98,3
<i>  achetés en dehors de la branche</i>	8,6	101,0	8,6	96,0	8,3	97,0
Entretien du matériel	3,4	100,0	3,4	101,5	3,4	101,5
Entretien des bâtiments	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Services de travaux agricoles	4,5	100,0	4,5	101,0	4,5	101,0
Autres biens et services	7,3	99,9	7,3	99,8	7,3	99,6
<i>dont : SIFIM</i>	1,1	99,2	1,1	93,0	1,0	92,3
<b>Total</b>	<b>46,7</b>	<b>98,7</b>	<b>46,1</b>	<b>99,3</b>	<b>45,7</b>	<b>98,0</b>

*Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015*

**Tableau 5 – Compte de production**

En milliards d'euros

Compte établi le 20 novembre 2015	Valeur 2014	Indice de valeur	Valeur 2015
<b>Production</b>	<b>75,4</b>	<b>100,5</b>	<b>75,8</b>
(-) Consommations intermédiaires	46,7	98,0	45,7
<b>(=) Valeur ajoutée brute</b>	<b>28,7</b>	104,7	30,0
(-) Consommation de capital fixe	11,1	99,5	11,1
<b>(=) Valeur ajoutée nette</b>	<b>17,6</b>	108,0	<b>19,0</b>

*Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015*

**Tableau 6 – Compte d'exploitation**

En milliards d'euros

Compte établi le 20 novembre 2015	Valeur 2014	Indice de valeur	Valeur 2015
<b>Valeur ajoutée nette</b>	<b>17,6</b>	108,0	<b>19,0</b>
(+) Subventions d'exploitation	8,0	108,7	8,7
(-) Autres impôts sur la production	1,6	99,0	1,6
<i>  Impôts fonciers</i>	1,0	100,0	1,0
<i>  Autres</i>	0,6	97,3	0,6
<b>(=) Revenu des facteurs de la branche agricole</b>	<b>24,0</b>	<b>108,8</b>	<b>26,1</b>
(-) Rémunération des salariés	7,8	101,8	8,0
<i>  Salaires</i>	6,3	101,8	6,4
<i>  Cotisations sociales à la charge des employeurs</i>	1,5	101,8	1,5
<b>(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation</b>	<b>16,1</b>	112,2	<b>18,1</b>

*Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015*



**COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2015**

**Tableau 7 – Compte de revenu d'entreprise**

En milliards d'euros

Compte établi le 20 novembre 2015	Valeur 2014	Indice de valeur	Valeur 2015
<b>Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation</b>	<b>16,1</b>	112,2	<b>18,1</b>
(-) Intérêts <sup>1</sup>	0,7	101,9	0,7
<i>(pour mémoire : intérêts dus par la branche)</i>	1,7	95,8	1,7
(-) Charges locatives nettes <sup>2</sup>	2,6	101,6	2,7
<b>(=) Revenu net de la branche agricole</b>	<b>12,8</b>	114,9	<b>14,7</b>

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

**Tableau 8 – Indicateurs de revenu**

Évolution annuelle en %

Compte établi le 20 novembre 2015	2015 / 2014
<b>Revenu des facteurs de la branche agricole</b>	8,8
par actif	10,0
<b>Revenu net de la branche agricole</b>	14,9
par actif non salarié	17,6
<i>Évolution du nombre d'UTA<sup>1</sup> totales</i>	-1,1
<i>Évolution du nombre d'UTA<sup>1</sup> non salariées</i>	-2,2

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

**Tableau 9  
Indicateurs de revenu en termes réels<sup>1</sup>**

Évolution annuelle en %

Compte établi le 20 novembre 2015	2015 / 2014
<b>Revenu des facteurs de la branche agricole</b>	7,6
par actif	8,8
<b>Revenu net de la branche agricole</b>	13,6
par actif non salarié	16,2
<i>Évolution du prix du PIB</i>	1,1

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015